Déclaration liminaire des représentants CGT
au C.H.S-C.T. de Paris du 17 octobre 2019

Monsieur Le Président du CHS-CT,

Au dernier CHS-CT, nous vous avons remis l'alerte déposée par les organisations syndicales de la DGFIP, suite aux 5 suicides survenus à la DGFIP depuis le début de l'année. A Paris, deux tentatives de suicide se sont produites. Avec les réorganisatsions incessantes, les conditions de travail des personnels se dégradent, jusqu'à provoquer de lourdes conséquences pour la santé physique et psychique.

A la douane, nous venons d'apprendre que des collègues de la brigade de surveillance intérieure (BSI) de Besançon vont faire l'objet d'une procédure disciplinaire, pour une action réalisée lors du mouvement social du printemps dernier. C'est donc une remise en cause unilatérale par la Direction Générale de sasignature aposée en bas de l'accord du 17/05/2019. En cas de refus de la DG de revenir sur cette décision abjecte, suite à notre saisine, avec l'intersyndicale douane nationale, nous inviterons l'ensemble de la communauté douanière à faire preuve de la plus grande solidarité envers nos collègues injustement mis en cause.

A Paris, la CGT se félicite que suite au droit d'alerte qu'elle a déposé, s'agissant de la BSITM, des places de parkings supplémentaires aient été trouvées dans la gare, elle même. De plus, des améliorations sont attendues, notamment des locaux à proximité immédiate de la gare du Nord.

Monsieur le Président, devant votre refus de communiquer les projets de délocalisations de services parisiens de la DRFiP, à l'appel de l'intersyndicale Solidaires, CGT, FO, une centaine d'agents parisiens est venu interpeller le directeur général en déplacement à St Sulpice. Face à la détermination des grévistes, le directeur de l'inter-région a été contraint d'annuler le grand raout de cadres de l'assemblée du FIP LAB.

A Paris, comme dans toute la France, la volonté de démétropolisation de services accompagnant des vraies fermetures de services des finances publiques de proximité, n'est pas acceptée par les agents. Le contraste était saisissant entre les propos mécaniques formatés du DG et l'enthousiasme et la détermination des manifestant.es. Le DG s'est montré incapable d'annonces précises prétextant d'une nature et d'une organisation différente des services parisiens, de ceux de la province.

Nous apprenons par les collègues des accueils des Services des Impôts des Particuliers de Paganini et de St Sulpice sont en cours de réorganisation. Concernant Paganini, un rapport des ergonomes a été présenté au CHS-CT du 10 avril et prévoyait 3 scénarii possibles. Depuis, nous n'avons reçu aucune information sur le choix retenu par l'ensemble des agents et par la direction. La CGT avec FO et Solidaires ont demandé ses informations la semainre dernière. Des questions vous ont été envoyées lorsque nous avons eu vent de ces rumeurs de modifications des accueils, sans présentation au CHS-CT. Bien évidemment, pour tout projet important de modifications des conditions de travail, le CHS-CT et les agents concernés doivent être consultés, comme le prévoit le guide pour la prise en compte des conditions de travail dans la conduite de projets présentés au plénier du 7 octobre.

Dans le centre des finances publiques du 11e arrondissement, l'ascenseur PMR est en panne depuis plusieurs mois. Les usagers ayant un handicap, temporaire ou définitif, ou ayant des poussettes ne peuvent plus accéder au site. Quelles mesures envisagez-vous pour y remédier ?

Nous nous inquiétons aussi des morceaux de façades (épaufrures) qui tombent dans la rue. Un danger pour le public et les agent.es. Pouvez-vous mandater une société afin de réaliser les travaux nécessaires coté rue ?

Nous revenons sur un sujet évoqué lors du dernier plénier durant lequel, Monsieur Le Directeur de la DRFiP, a déclaré ne pas avoir rédigé de note sur une présence significative des agents durant les fêtes de fin d'année.

L'instruction générale harmonisée relative au temps de travail des agents de la DGFiP a vocation à s'appliquer. L'instruction stipule page 20, sur l'établissement des plans de congés "le planning des congés est fixé par le chef de service, après consultation des fonctionnaires intéressés, compte tenu des fractionnement et échelonnement de congés que l'intérêt du service peut rendre nécessaire."

Pourtant un chef de service, avant même d'établir tout planning, décrète le 6 septembre : "j'attire votre attention sur le fait que pour la période de fin d'année vous devrez poser vos congés en choisissant l'une des deux semaines (soit la semaine de noël, soit celle du 1er janvier)."
Le chef de service ajoute :" les demandes portant sur les deux dernières semaines de l'année ne seront pas admises cette année, compte tenu des impératifs des service et de la diminution de l'effectif du SIP (ceci quelle que soit l'équipe d'affectation)".

A votre connaissance, Monsieur le Directeur, existe-t-il une instruction adminstrative interdisant de poser deux semaines de congés durant la période des fêtes de fin d'année ? Dans l'affirmative, nous vous prions de communiquer aux représentants des personnels cette instruction. Dans le cas contraire, il serait souhaitable d'informer le chef de service sous votre autorité, de revenir à une position conforme à l'instruction pré-citée, dans un soucis, bien sur, de bienveillance envers les agent.es concerné.es.

Dans l'ordre du jour du CHS-CT, selon les documents communiqués, il n'y aurait aucun refus d'aménagement de poste suite à préconisations médicales. Toutefois, des demandes sont en attente à la DRFiP. Nous souhaitons que ces demandes soient traitées et qu'un tableau similaire à celui fourni par la DSFP soit communiqué par les autres directions.

Compte tenu du contexte au sein de notre administration, la CGT appelle, d'ores et déjà, les agents de la DGFiP à une journée de grève le jeudi 14 novembre avec manifestation nationale pour s'opposer aux délocalisations de la géographie revisitée et bien évidemment, aux suppressions d'emplois et fermetures de services. Le même jour, les agents hospitaliers manifesteront également.

Pour La CGT Finances au CHS-CT Finances Paris
Fabrice Egalis, Jamel Mazouzi, Thierry Moreau
Laurence Normand, Pascal Tourki, Christophe Michon